

INFORMATIONS AU PUBLIC CONCERNANT LE CORONA VIRUS

Afin de vous tenir informés en permanence, et conformément aux différentes circulaires ministérielles relatives aux mesures à observer dans le contexte du Covid-19, le groupe de coordination à la réalisation du plan de continuité d'activité communal a complété les informations et instructions comme suit:

1. MESURES DÉJÀ ENTAMÉES POUR PALLIER À LA VITESSE DE PROPAGATION DU VIRUS

Enseignement

- Suspension des cours de l'enseignement fondamental avec reprise prévisible à partir du 20 avril 2020. Les enseignants font actuellement tous les efforts possibles d'assurer leurs cours par télétravail.

Transport public local

- suspension du service Ruffbus

Vie associative

- fermeture des écoles, des piscines avec leurs dépendances et des autres infrastructures administratives, sportives et culturelles
- interdiction généralisée de réunions et d'autres manifestations sportives et culturelles
- annulation de toutes les festivités et organisations communales jusqu'à nouvel ordre

Comme le club senior "beim Kiosk" a actuellement suspendu ses activités, les citoyens schiffangeois auront néanmoins la possibilité de rester en contact avec cette structure par voie téléphonique en appelant le numéro **26 54 04 92** entre 8.00 et 12.00 heures, en-dehors de cet horaire, vous pouvez laisser votre message et numéro de téléphone sur un répondeur et on vous rappellera.

Vie quotidienne

- interdiction d'accès à toutes les aires de jeux et autres sites de rencontre
- instruction sur les consignes sanitaires à respecter
- fixation d'un nombre maximal de personnes admises lors des cérémonies dispensées par l'officier de l'état civil: le nombre de personnes qui pourront assister aux cérémonies de mariage, de partenariat ou d'enterrement est limité à six
- informations détaillées sur le maintien des activités communales vitales:

A l'heure actuelle et depuis le 23.03.2020, l'effectif du personnel communal présent aux différents postes de travail se trouve limité au strict minimum. Les citoyens sont renseignés soit par téléphone, soit en ligne. En cas d'urgence, il est possible de fixer un rendez-vous.

Les différents services peuvent être joints sous les numéros de téléphone suivants :

Secrétariat:	54 50 61 - 301/320
Etat civil/Guichet Unique:	54 50 61 -202/204/219
Service de l'Urbanisme et du Développement Durable:	54 50 61 - 331/333
Service des Travaux Neufs et des Infrastructures:	54 50 61 - 407/475/401/418
Recette:	54 50 61 - 208/209
Service de la Communication et des Citoyens:	54 50 61 - 214/315
Service scolaire:	54 50 61 - 422/423
Atelier:	54 50 61 - 254

Pour les services de permanence lors des weekends, les numéros restent inchangés
état civil: 621 458 757 | service régie: 54 50 61 -250

Enlèvement des ordures

- Les collectes des déchets résiduels (poubelles noires) et des déchets organiques (poubelles vertes) seront maintenues prioritairement.
- Les collectes des déchets recyclables (papier, verre, PMC) sont également maintenues, mais le nouveau plan d'enlèvement par les services du CIGL est le suivant:

Lundi – Verre (bacs verts)

Mardi et mercredi – PMC (sacs bleus)

Jeudi et vendredi – Papier (bacs bleus)

Selon l'évolution de la situation sanitaire, ces dernières seraient susceptibles d'être décalées ou annulées. Le cas échéant, le public sera avisé au préalable.

Le centre de recyclage est actuellement fermé et ceci jusqu'à nouvel ordre.

Dans ce contexte, nous tenons à vous rappeler que le dépôt illicite de déchets sera sanctionné.

Confinement à domicile: «Bleift doheem» !

Ci-dessous vous trouverez les dispositions du chapitre 1^{er}, article 1^{er} du règlement grand-ducal du 18 mars 2020 portant introduction d'une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

Limitation de déplacement pour le public

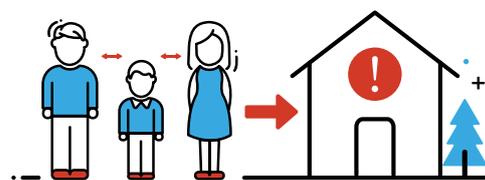
La circulation sur la voie publique de toute personne physique est interdite, sauf pour les activités suivantes:

- acquisition de denrées alimentaires
- acquisition des produits agricoles, viticoles, horticoles et sylvicoles
- déplacement vers les structures de santé
- déplacement vers le lieu de travail pour l'exercice de l'activité professionnelle
- assistance et soins aux personnes âgées, aux mineurs d'âge, aux personnes dépendantes, aux personnes handicapées et aux personnes particulièrement vulnérables
- déplacement vers les organismes de sécurité sociale en cas d'urgence
- déplacement en cas d'urgence, vers les institutions financières et d'assurance ainsi que vers les services postaux
- en raison d'un cas de force majeure ou d'une situation de nécessité
- les activités de loisirs en plein air à titre individuel ou sont limitées aux personnes qui cohabitent, sans aucun rassemblement et sous condition de respecter une distance interpersonnelle de deux mètres

La Police Grand-Ducale est chargée de surveiller le respect de cette mesure et les contrevenants peuvent être verbalisés avec un montant de 145 € à 250 €.

#BLEIFTDOHEEM

RESTEZ À LA MAISON.



2. CONSEILS ET INFORMATIONS UTILES

Restez informés

Afin de vous tenir informés au maximum, nous vous conseillons de consulter notre site internet www.schiffange.lu, notre page Facebook «Gemeng Schëffleng» et de vous abonner dans la plus large mesure à notre service «SMS 2 citizen», ceci par le biais de notre site internet.

Services d'aide à la personne

Dans le contexte de leurs départements «aide à la personne», le CIGL Schiffange et Proactif proposent aux personnes âgées de plus de 65 ans d'effectuer leurs achats/commissions.

Ces services peuvent être joints sous les numéros **53 24 39-1 (CIGL)** et **27 33 44-1 (Proactif)**, ou par email info@ciglschiffange.lu respectivement info@proactif.lu.

Un tel service est également offert par la Commune et peut être joint entre 7.00 et 15.00 heures au numéro **54 50 61-251**.

Disponibilité de notre Police locale

Actuellement les bureaux de notre Police locale ne sont pas accessibles au public, néanmoins, nos agents sont présents et à votre disposition soit via parlophone sur place ou sous le numéro **24457 1000**, respectivement par e-mail police.portedusud@police.etat.lu

Restauration et alimentation: livraisons à domicile

Pour vos commandes de repas ou d'autres fournitures de denrées alimentaires, nous vous conseillons de faire appel aux multiples commerces qui offrent un service de livraison à domicile.

3. NUMÉROS ET LIENS UTILES

Au cas où vous éprouverez des problèmes dans votre vie familiale, vous trouverez quelques numéros et liens utiles ci-dessous:

SOS détresse:

lundi, mardi, mercredi, jeudi, dimanche, de 11.00 à 23.00 heures, vendredi, samedi de 11.00 à 3.00 heures

Téléphone: 45 45 45

Site internet: www.454545.lu

Centre psycho-social et d'accompagnement scolaire:

téléphone et whatsapp de 8.00 à 12.00 et de 13.00 à 17.00 heures

Téléphone: 621 533 970 | 621 533 971 | 621 533 973 | 621533 974

Site internet: www.cepas.lu

Kanner- und Jugendtelefon:

lundi, mercredi vendredi de 17.00 à 22.00 heures,

mardi et jeudi de 14.00 à 22.00 heures,

samedi de 14.00 à 20.00 heures

Téléphone: 116 111

Site internet: www.kjt.lu

Elterntelefon:

lundi, mercredi, vendredi de 9.00 à 12.00 heures,

mardi, jeudi de 9.00 à 12.00 heures,

samedi de 17.00 à 20.00 heures

Téléphone: 26 64 05 55

Site internet: www.kjt.lu

Info-Mann:

lundi-vendredi de 9.00 à 17.00 heures

Téléphone 27 49 65 - 1

Site internet: infomann.lu

Schouldoheim/Kannerdoheim:

Téléphone: 8002 9090

Site internet: www.schouldoheim.lu

Office Social:

Téléphone: 54 50 61 - 800 de 8.00 à 16.00 heures

En cas d'urgence pendant le weekend, veuillez contacter la helpline de la Croix Rouge: 2755

En cas de violence domestique:

Téléphone: 113

Site internet: violence.lu

Pour tout autre renseignement de nature générale sur le Covid-19,

veuillez consulter les liens ci-dessous:

Helpline office: Téléphone: 8002 80 80

Site internet: www.gouvernement.lu/coronavirus



Le collège échevinal de la commune de Schifflange



B.P. 11 | Avenue de la Libération
L-3801 Schifflange



info@schifflange.lu
www.schifflange.lu



GEMENG
SCHËFFLENG